



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 20 décembre 2012

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU puis de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 1.2.5, 1.2.6, 1.2.7, 1.2.8, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 8.1, 8.2, 2.1, 2.2, 2.3, 10.1, 10.2, Motion.

La séance est ouverte à 18h00 et levée à 23h15.

Etaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessus : M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : Mme Geneviève VERRO Avanne-Aveney : M. Jean-Pierre TAILLARD (à partir du 1.1.1) Besançon : M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE (jusqu'au 0.2), M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI (à partir du 1.1.1), M. Jean-Jacques DEMONET (jusqu'au 5.6), M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA (jusqu'au 1.1.7), Mme Françoise FELLMANN (jusqu'au 5.6), M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 1.1.1), Mme Catherine GELIN, M. Didier GENDRAUD (à partir du 1.1.1), Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT (à partir du 1.1.1), M. Jean-François GIRARD (à partir du 1.1.1), M. Jean-Marie GIRERD, M. Philippe GONON, M. Lazhar HAKKAR (à partir du 1.1.1), Mme Valérie HINCELIN (jusqu'au 1.1.6), Mme Martine JEANNIN, Mme Solange JOLY (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 10.2), M. Jean-Sébastien LEUBA (à partir du 1.1.1), M. Christophe LIME, Mme Annie MENETRIER (à partir du 1.1.1), M. Frank MONNEUR (à partir du 1.1.1), Mme Nohzat MOUNTASSIR (jusqu'au 10.2), Mme Danièle POISSENOT (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 1.1.7), Mme Françoise PRESSE (jusqu'au 3.2), Mme Béatrice RONZI (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 10.2), M. Jean ROSSELOT, M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER (jusqu'au 5.6), Mme Marie-Noëlle SCHOELLER (jusqu'au 10.2), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Corinne TISSIER (à partir du 1.1.1), Mme Sylvie WANLIN (à partir du 1.1.1), Mme Nicole WEINMAN Beure : M. Auguste KOELLER Boussières : M. Roland DEMESMAY Busy : M. Philippe SIMONIN Chalèze : M. Christophe CURTY (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 1.2.6) Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Raymond REYLE (jusqu'au 1.1.7) Champagny : M. Claude VOIDEY Champvans-les-Moulins : M. Jean-Marie ROTH Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON (représentée par Mme Annie POIGNAND), M. Philippe GUILLAUME (représenté par M. Denis GALLET) Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chaudfontaine : M. Jacky LOUISSON (représenté par M. Gérard SERVETTE) Chemaudin : M. Bruno COSTANTINI (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 1.1.6) Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT (jusqu'au 10.2) Deluz : Mme Sylvaine BARASSI (représentée par M. Fabrice TAILLARD) Ecole-Valentin : M. André BAVEREL (à partir du 1.1.1), M. Yves GUYEN (à partir du 1.1.1) Fontain : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER (représenté par M. Jean-Pierre VAGNE à partir du 1.1.1) François : Mme Françoise GILLET Gennes : Mme Maryse MILLET Grandfontaine : M. François LOPEZ La Vèze : M. Jacques CURTY Mamirolle : M. Daniel HUOT (à partir du 1.1.1), M. Robert POURCELOT Marchaux : M. Bernard BECOULET, Mme Brigitte VIONNET Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Montfaucon : M. Michel CARTERON, M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Marcel COTTINY Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (jusqu'au 10.2), M. Gérard VALLET Nancray : M. Jean-Pierre MARTIN, M. Daniel ROLET Noironte : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Philippe BELUCHE (jusqu'au 1.1.7) Pelousey : Mme Catherine BARTHELET (à partir du 1.1.1) Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : Mme Marie-Noëlle LATHUILLIERE Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Stéphane COURBET, M. Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par M. Joël JOSSO) Saône : Mme Maryse BILLOT, M. Alain VIENNET (à partir du 1.1.1) Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU, M. Christian BOILLEY Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Bernard MOYSE, M. Jean TARBOURIECH Torpes : M. Dominique GRUBER Vaire-Arcier : M. Patrick RACINE Vaire-le-Petit : Mme Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.1)

Etaient absents : Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI Avanne-Aveney : M. Laurent DELMOTTE Besançon : Mme Hayatte AKODAD, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Abdel GHEZALI, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLEMET, Mme Sylvie JEANNIN, M. Michel LOYAT, M. Jacques MARIOT, Mme Carine MICHEL, M. Michel OMOURI, Mme Jacqueline PANIER, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, Mme Monique ROPERS, Mme Zahira YASSIR-COUVAL Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Braillans : M. Alain BLESSEMILLE Champoux : M. Thierry CHATOT Chemaudin : M. Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : M. Jean-Pierre PROST François : M. Claude PREIONI Grandfontaine : M. Laurent SANSEIGNE La Chevillotte : M. Jean PIQUARD Larnod : Mme Gisèle ARDIET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Miserey-Salines : M. Marcel FELT, M. Denis JOLY Montferrand-le-Château : Mme Séverine MONLLOR Novillars : M. Bernard BOURDAIS Osselle : M. Jacques MENIGOZ Pelousey : M. Claude OYTANA Pirey : M. Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Michel FAIVRE Routelle : M. Claude SIMONIN Thoraise : M. Jean-Michel MAY Vorges-les-Pins : M. Patrick VERDIER

Secrétaire de séance : Bernard MOYSE

Procurations de vote :

Mandants : S. RUTKOWSKI, L. DELMOTTE (à partir du 1.1.1), H. AKODAD (à partir du 1.1.1), T. BENETEAU DE LAPRAIRIE (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 5.6), Y.M. DAHOUI (à partir du 1.1.1), B. FALCINELLA (à partir du 1.1.8 et jusqu'au 10.2), J.P. GOVIGNAUX, N. GUILLEMET (à partir du 1.1.1), J.S. LEUBA (jusqu'au 0.2), M. LOYAT (jusqu'au 10.2), M. OMOURI, E. PEQUIGNOT, D. POISSENOT (à partir du 1.1.8), S. WANLIN (jusqu'au 0.2), Z. YASSIR-COUVAL, P. CHANEY, B. ASTRIC, A. BLESSEMILLE, C. CURTY (à partir du 1.2.7), C. PREIONI, M. FELT (à partir du 1.1.1), D. JOLY (à partir du 1.1.1), S. MONLLOR, B. BOURDAIS (jusqu'au 1.1.7), J.M. FAIVRE

Mandataires : G. VERRO, J.P. TAILLARD (à partir du 1.1.1), F. MONNEUR (à partir du 1.1.1), J.J. DEMONET (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 5.6), J.L. FOUSSERET (à partir du 1.1.1), B. RONZI (à partir du 1.1.8 et jusqu'au 10.2), J.C. ROY, C. TISSIER (à partir du 1.1.1) N. BODIN (jusqu'au 0.2), M.N. SCHOELLER (jusqu'au 10.2), P. BONNET, J.M. GIRERD, J.F. GIRARD (à partir du 1.1.8), J. SCHIRRER (jusqu'au 0.2), C. DEVESA, A. KOELLER, R. DEMESMAY, P. CONTOZ, S. COURBET (à partir du 1.2.7), F. GILLET, Y. GUYEN (à partir du 1.1.1), A. BAVEREL (à partir du 1.1.1), M. COTTINY, P. BELUCHE (jusqu'au 1.1.7), J.M. BOUSSET.

Délibération n°2012/001971

Rapport n°3.9 - sedD - Rapport des administrateurs au Conseil de Communauté - Exercice 2011

sedD - Rapport des administrateurs au Conseil de Communauté - Exercice 2011

Rapporteur : Jean-Pierre MARTIN, Vice-Président

Commission : Economie, Emploi et Insertion

Inscription budgétaire
Sans incidence budgétaire

Résumé :

Ce rapport fait apparaître les informations issues du compte-rendu d'activité 2011 présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire de la sedD du 22 juin 2012.

L'activité opérationnelle globale de la Société se mesure à partir des dépenses d'investissement (chiffre d'opérations) enregistrées dans l'exercice sur les opérations qu'elle conduit en concession, mandat, promotion et en prestation de service (conduite d'opération et assistance à maîtrise d'ouvrage). En 2011, le chiffre d'opération approche les 70 M€, niveau jamais atteint par la sedD. Ce volume exceptionnel s'explique par un volume important en concession (18,4 M€), la construction de Bioparc I en propre (1,4 M€), de nombreuses constructions publiques en phase travaux (32,7 M€) ainsi que des AMO importantes (17,4 M€).

Sur le plan financier, l'exercice 2011 enregistre un **résultat net** après Impôt sur les Sociétés et intéressement du personnel de **+ 298 K€**. Les indicateurs de gestion permettent de confirmer la performance économique de l'entreprise et ses capacités à générer des réserves et accroître ses fonds propres. Le résultat net est supérieur à 250 K€, niveau minimum fixé lors du Plan à Moyen Terme par le Conseil d'Administration. Il se situe à un niveau satisfaisant avec un ratio résultat net / CA de l'ordre de 5,9 %.

L'article L.1524-5 (14^{ème} alinéa) du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que les organes délibérants des collectivités locales actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis par leurs représentants aux Conseils d'Administration des Sociétés d'Économie Mixte. En application de ces dispositions, il est communiqué aux membres du Conseil de Communauté les informations, issues du compte-rendu d'activité 2011 présenté en Assemblée Générale Ordinaire de la sedD le 22 juin 2012.

I. Rapport d'activité

L'activité opérationnelle globale de la Société se mesure à partir des dépenses d'investissement (chiffre d'opérations) enregistrées dans l'exercice sur les opérations qu'elle conduit en concession, mandat, promotion et en prestation de service (conduite d'opération et assistance à maîtrise d'ouvrage).

Le **chiffre d'opération** de l'exercice 2011 ressort à **69,700 K€**, en nette augmentation par rapport à celui de 2010 (+ 52 %). Cette augmentation s'explique par :

- un volume important en concession (18,4 M€) notamment sur les opérations d'aménagement de Technoland 2, de Pasteur, Temis et Temis Santé et de construction (achèvement de la Maison des Services à Ornans),
- la construction par la sedD à ses risques d'un immeuble de bureaux locatifs sur le secteur de Témis Santé « Bioparc » (1,4 M€), immeuble destiné à être revendu à investisseur à son achèvement dès lors que le taux d'occupation atteint les 50 %,
- la réalisation en phase opérationnelle de nombreux projets en mandats (lycées, centres de secours, collège...) représentant un investissement de 32,7 M€,
- des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et conduite d'opération importantes (SMAIBO, EHPAD de Blamont, Salle de convivialité à Doubs, achèvement des travaux du Musée Courbet à Ornans, équipements et résidences universitaires à Besançon) pour 17,4 M€.

L'incidence de cette activité sur la Société est intégrée dans les produits d'exploitation du **compte de fonctionnement**. Pour 2011 et par activité, ces produits se répartissent comme suit :

- concessions : 37 % (contre 39 % en 2010),
- mandats et conduites d'opérations : 36 % (contre 34 % en 2010),
- opérations en partenariat : 5 % (contre 12 % en 2010),
- études et autres produits : 22 % (contre 16 % en 2010).

A noter : la remontée de la part des autres produits dans le portefeuille de la société notamment compte tenu des prestations pour les SEM patrimoniales.

La diversification des activités de la société engagée lors du PDMT garantit une meilleure répartition des produits par activité et par agence. Elle a permis à la sedD d'accroître son activité vers de nouveaux clients, la part de ses clients historiques se réduisant en valeur relative. Toutefois, le renouvellement du portefeuille d'activité auprès de ces clients historiques constitue un enjeu majeur pour conserver un équilibre à court terme et assurer la pérennité de la structure.

II. Rapport financier sur les comptes annuels

Les états financiers soumis à l'approbation des actionnaires ont été visés sans réserve par le Commissaire aux Comptes.

Dans son effectif, la sedD emploie 47 salariés permanents et 1 personne mise à disposition, soit au total un effectif global de **48 personnes** représentant **44,8 ETP**.

Concernant les éléments chiffrés, les postes clés sont les suivants :

Nature / K€	2011	2010	Rappel 2009	Variation en Unité
Fonds propres	7 839	7 196	6 988	+ 643
Emprunts	25 033	22 185	21 422	+ 2 848
Chiffre d'opération	69 700	45 820	26 533	+ 23 880
Chiffre d'affaire	4 722	4 406	3 852	+ 316
Résultat net	298	282	511	+16

Le résultat net de l'exercice ressort à + 298 K€, avec :

- un résultat financier de + 368 K€,
- un résultat exceptionnel de - 166 K€,
- un résultat d'exploitation de + 326 K€.

La part d'impôts sur les Sociétés qui représente 92 K€ et l'intéressement des salariés à hauteur de 138 K€ (149 K€ en 2010) ramène le résultat courant de + 528 K€ à un résultat net de + 298 K€.

L'EBE qui mesure la performance économique de la sedD liée à sa seule exploitation est en progression. Il représente 15,3 % du chiffre d'affaires contre 13,9 % en 2010. Cet indicateur marque la hausse de la rentabilité de l'exploitation. Le résultat d'exploitation est en progression par rapport à 2010 ; il représente 3,9 % du chiffre d'affaires (3,7 % en 2010). La capacité d'autofinancement (CAF) qui quantifie le potentiel de l'entreprise à dégager des ressources de par son activité s'élève à 696 K€ en progression de 43 % par rapport à 2010.

III. Sur le plan structurel

Monsieur Vincent FUSTER a été prorogé dans ses fonctions de Président Directeur Général et Monsieur Bernard BLETON a été confirmé dans ses fonctions de Directeur Général Délégué à compter du Conseil d'Administration du 29 avril 2011.

Le mandat des Administrateurs privés a été renouvelé par l'AGO du 22 juin 2012 pour une période de 6 ans, soit jusqu'à l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice 2017.

Il est rappelé que Monsieur CARTIER a été désigné par le Département du Doubs en remplacement de Monsieur RONOT pour le représenter en qualité d'Administrateur de la sedD.

Le Conseil de Communauté prend connaissance de ce rapport relatif à l'activité et aux comptes annuels de la sedD pour l'exercice 2011.

Pour extrait conforme,

Pour le Président,
Le Vice-Président suppléant,
Jean-Claude ROY,
2^{ème} Vice-Président

Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité
Reçu le 26 DEC. 2012